



Partenariat entre un particulier et une entreprise

Par **sandraR**, le **07/11/2011 à 22:00**

Bonjour,

J'aurais voulu quelles étaient les règles relatives aux partenariats. Un particulier a-t-il droit de se faire sponsoriser par une entreprise et si oui dans quelles mesure.
Mon projet est de réaliser un road trip d'un an en Australie sponsorisé par des marques.
J'aurais voulu savoir comment doit se monter ce type de projet juridiquement parlant dans un premier temps dans le cas d'une rémunération et dans un second temps si simple échange visibilité.

Je vous remercie d'avance pour votre aide,

Sandra.

Par **P.M.**, le **08/11/2011 à 09:50**

Bonjour,

Je pense que le mieux serait de vous adresser à un avocat spécialiste sachant que ce genre d'action passe à ma connaissance en général par le biais d'une association...

Par **sandraR**, le **08/11/2011 à 10:02**

Bonjour,

Très bien merci. Vers quel type d'avocat puis-je me tourner ?

Par **P.M.**, le **08/11/2011 à 10:09**

Déjà vers un avocat en droit des entreprises ou même la chambre de commerce qui pourrait vous orienter...